



Newsletter octobre

Mairie de Solignac



SOLIGNAC, PREMIER PRIX REGIONAL DU FLEURISSEMENT, GAGNE SA PREMIERE FLEUR !

La remise aura lieu le 17 octobre prochain.



Manifestations :

- 03 octobre : **Foire mensuelle**, Place Georges Dubreuil.
- 04 octobre : l'association **Solignac en Balade**, organise sa première manifestation. Il est encore temps d'adhérer. Renseignements : 05.55.06.99.68
- 17 octobre : **Soirée Belge**, le Comité de Jumelage organise une soirée belge à partir de 19h30 à la salle des fêtes. Au menu: apéritif, assiette belge, moules frites, gaufres de Liège, bière pression, tarifs adultes: 15€, enfants (-12 ans): 7€, gratuit pour les de moins de 5 ans.
Inscriptions: 05 55 00 56 14/05 55 00 42 31
- les 10, 17, 24 et 31 octobre : **marché hebdomadaire**, Place Georges Dubreuil.



Infos diverses :

Téléthon : pour la 1^{ère} fois, Solignac va participer au Téléthon, le samedi 5 décembre. Plus d'informations dans la newsletter de novembre.

Travaux : des travaux de réfection de la RD 32 sont en cours, ils devraient se terminer le vendredi 02 octobre.

Les travaux concernant la partie comprise entre le bar-tabac et la gendarmerie ne se feront qu'après l'étude en cours sur l'aménagement de cette portion.

Agenda intercommunal : le prochain SIVOM aura lieu le mardi 6 octobre à 18h30 à la mairie de Solignac.

Seniors : Partez à la découverte des nouvelles technologies avec le Conseil Départemental !

Cet automne, le Département de la Haute-Vienne invite les seniors à participer à ses "Après-midis seniors" pour se familiariser avec l'univers du numérique.

Les réunions sont gratuites et ouvertes à tous sans réservation. Le matériel numérique vous sera prêté sur place. Pour tout renseignement : 05 44 00 11 43 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Restrictions d'eau : l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2015 portant renforcement des mesures de restriction d'usage de l'eau dans l'ensemble du département de la Haute-Vienne est levé.

PLU : L'appel d'offres pour le choix du cabinet a été lancé le 29 septembre pour une clôture le 22 octobre prochain.



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à mairie-solignac@orange.fr (même lien pour vous désabonner)